

GROUPEMENT FRANÇAIS DES FOURNISSEURS D'INFORMATION EN LIGNE
G.F.F.I.L.

**les relations
contractuelles
des producteurs
de bases et banques
de données**

problèmes juridiques

dalloz

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	15
RÉSUMÉ	16
INTRODUCTION	19
I — CHAMP DE L'ÉTUDE	
A — Bases et banques de données (BBD)	20
1 — Définitions	20
2 — Diversité des BBD	21
3 — Extension de la notion : systèmes d'EAO et d'aide à la décision	22
B — Producteurs	22
1 — La notion de producteur	22
2 — Le fournisseur d'information en ligne .	23
C — Relations contractuelles	23
1 — Multiplicité de ces relations	23
2 — Absence de certaines de ces relations dans le cas d'intégration totale ou partielle ..	23
II — OBJET DE L'ÉTUDE	
A — Spécificité de l'étude	24
B — Prise en considération du cadre législatif	25
III — CONTENU DU RAPPORT	
A à E — Énoncé des parties ci-après décrites	25

PREMIÈRE PARTIE : Analyse fonctionnelle de l'exploitation d'une base ou banque de données	27
CHAPITRE I : La fonction de production	28
Section 1 — <i>Les composantes de la fonction de production</i>	28
§ 1 — Conception de la base ou banque de données (BBD)	28
I — Nature des enregistrements	28
II — Teneur des enregistrements	29
§ 2 — Collecte des informations	29
I — Origine des informations traitées	29
II — Quelques exemples de collecte	30
§ 3 — Elaboration des données	30
I — Bases et banques de données stricto sensu ..	30
II — Systèmes d'aide à l'enseignement et à la décision	31
§ 4 — Saisie des données	31
I — Données principalement textuelles	31
II — Autres catégories de données	32
§ 5 — Organisation et coordination de la production	32
Section 2 — <i>De la nature juridique de l'activité du producteur de BBD</i>	32
§ 1 — Exclusion de la notion de vente	33
§ 2 — La qualification de prestation de services (non matérielle)	34
§ 3 — Contrat d'entreprise ou louage d'industrie	34
§ 4 — Un contrat « sui generis » ?	35
CHAPITRE II : Les fonctions autres que la production ..	36
Section 1 — <i>La fonction de diffusion informatique de la BBD</i>	36
§ 1 — La notion de diffusion informatique	36
I — Analyse des sous-fonctions	36
A — Sous-fonction principale	36
B — Sous-fonctions en amont et latérales ..	36
II — Le partage des rôles entre les différents protagonistes	37

§ 2 — Autres modes de diffusion	37
I — Le service « Questions - Réponses »	37
II — La diffusion sur profil	38
Section 2 — <i>La fonction de commercialisation de la BBD</i>	38
§ 1 — Les sous-fonctions principales	38
I — La passation des contrats avec les clients ...	38
II — La promotion de la BBD	39
III — La facturation et le recouvrement	39
§ 2 — Les fonctions connexes	39
§ 3 — La sous-fonction d'intermédiaire entre le distribu- teur et l'utilisateur	40
Section 3 — <i>La fonction de transport de l'information</i> ...	40
§ 1 — Les aspects techniques	40
I — L'utilisation du réseau téléphonique	41
II — Les lignes spécialisées	41
III — Le réseau TRANSPAC	41
§ 2 — Les aspects juridiques	41
I — Nature des relations avec les PTT	41
II — Nature des relations avec TRANSPAC	42
III — Responsabilité en matière de télécommuni- cations	42
DEUXIÈME PARTIE : La problématique des relations contractuelles du producteur	45
CHAPITRE I : Typologie des relations	46
Section 1 — <i>Diversité des situations qui peuvent se pré- senter</i>	46
§ 1 — La situation minimale	46
§ 2 — Le producteur est distributeur mais non serveur ...	47
§ 3 — Le producteur a recours à un serveur-distributeur .	47
§ 4 — Le producteur, non serveur, a recours à un distri- buteur distinct du serveur	48

Section 2 — <i>Les questions de propriété</i>	48
§ 1 — La propriété de la BBD	49
I — Analyse de la notion	49
A — La BBD en tant que bien corporel ...	49
B — La BBD en tant que bien incorporel .	50
II — Cas où la BBD est produite par deux ou plu- sieurs partenaires	50
A — Coopération de producteurs en la même qualité	50
B — Coopération d'un producteur et d'un organisme-source	51
C — Coopération d'un producteur et d'un éditeur	51
§ 2 — La propriété de la clientèle de la BBD	52
I — Questions de méthode	52
A — Diversité des situations qui peuvent se présenter	52
B — Intérêt pratique de la question	52
II — Les principes et les règles applicables en matière de clientèle des banques de données	54
A — La situation au regard de la clientèle du producteur-distributeur	54
1. Le producteur-distributeur est aussi son propre serveur	54
2. Le producteur-distributeur a recours à un serveur pour la diffusion informatique de sa BBD	55
B — La situation, au regard de la clientèle, du producteur qui a recours à un serveur-distributeur	56
1. Cas où le serveur-distributeur doit être considéré comme le seul pro- priétaire de la clientèle	57
2. Cas de propriété conjointe de la clientèle	59
C — L'hypothèse du recours à un distribu- teur distinct du serveur	60
III — Les stipulations contractuelles	61

CHAPITRE II : Les relations contractuelles du producteur-distributeur non serveur	62
Section 1 — <i>Les relations avec le client</i>	62
§ 1 — Les principales stipulations contractuelles	62
I — En ce qui concerne le contenu et l'utilisation de la BBD	62
II — En ce qui concerne l'accès à la BBD	63
III — En ce qui concerne la tarification	64
§ 2 — Les obligations relatives à la confidentialité	65
§ 3 — Les clauses relatives à la responsabilité	66
Section 2 — <i>Les relations avec le serveur</i>	67
§ 1 — L'accès à la BBD	67
§ 2 — La prise en charge de la BBD	69
 CHAPITRE III : Les relations contractuelles du producteur qui a recours à un serveur-distributeur	70
Section 1 — <i>Modalités et clauses concernant la commercialisation</i>	70
§ 1 — La distribution de la BBD	70
§ 2 — Les autres aspects de la commercialisation	71
Section 2 — <i>La question de l'action directe du client à l'égard du producteur non distributeur</i>	72
§ 1 — La jurisprudence relative au sous-acquéreur	72
§ 2 — La question de l'applicabilité de cette jurisprudence à l'utilisateur d'une BBD	73
 CHAPITRE IV : Les relations contractuelles du producteur non serveur qui a recours à un distributeur distinct du serveur	76
Section 1 — <i>Le producteur ne contracte qu'avec le distributeur qui lui-même contracte avec le serveur</i>	77

Section 2 — *Le producteur contracte avec le serveur pour ce qui se rapporte aux aspects techniques de la diffusion* .. 78

TROISIÈME PARTIE : La responsabilité contractuelle du producteur 79

CHAPITRE I : Des divers aspects de la responsabilité du producteur 80

Section 1 — *Des différentes responsabilités encourues par le producteur* 80

§ 1 — Une responsabilité essentiellement contractuelle ... 80

§ 2 — La responsabilité délictuelle ou quasi-délictuelle ... 82

§ 3 — La responsabilité pénale 85

§ 4 — La responsabilité du service public producteur d'une BBD 85

I — Les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC et SPIC) 86

II — Les services publics en régie et les établissements publics à caractère administratif (SPR et EPA) 86

Section 2 — *Les faits de nature à engager la responsabilité des exploitants d'une BBD* 87

§ 1 — Inventaire des faits reprochables dans le cadre de différentes fonctions 87

I — Fonction de production 87

II — Diffusion informatique et prestations connexes 88

III — Commercialisation 89

IV — Exploitation d'un service « Questions - Réponses » (SQR) 89

V — Cas où un intermédiaire apparaît entre le distributeur et l'utilisateur 92

VI — Transport de l'information 93

§ 2 — La combinatoire des responsabilités	93
I — Les cas de cumuls de fonctions	93
II — La mise en œuvre des responsabilités	93
A — Responsabilité contractuelle et responsabilité quasi délictuelle	93
B — Actions propres et actions récursoires	93
CHAPITRE II : Analyse de la responsabilité contractuelle du producteur	95
Section 1 — <i>Les éléments de responsabilité liés à la fonction de producteur et les prestations connexes</i>	95
§ 1 — Les modalités de la fourniture du service offert à l'utilisateur	95
I — L'interrogation de la BBD et le rôle de l'utilisateur	95
II — Les obligations du producteur	96
§ 2 — Inventaire des éléments de responsabilité	97
I — Consistance de la BBD	97
A — Contenu de la BBD	97
B — Teneur des enregistrements	99
II — Les voies et moyens de l'interrogation	99
Section 2 — <i>Les conséquences de l'inexécution des obligations contractuelles du producteur</i>	100
§ 1 — Les modalités de réparation dans le cadre des obligations de service	100
I — Réitération de la prestation	101
II — Remboursement de la prestation	101
§ 2 — La résolution du contrat et ses formes atténuées ...	101
I — La résolution judiciaire	101
II — Les clauses expresses de résolution	102
III — L'exception d'inexécution (exceptio non adimpleti contractus)	102

§ 3 — L'allocation de dommages et intérêts	103
I — De la nature du préjudice que le producteur est tenu de réparer	103
II — De la prise en considération des comporte- ments respectifs des parties	104
III — Evaluation du préjudice	105
§ 4 — Les procédés de réduction des risques	105
I — Les clauses expresses relatives à la respon- sabilité	106
A — Les clauses d'irresponsabilité	106
B — Les clauses relatives à l'évaluation du préjudice	106
1. Les clauses limitatives de respon- sabilité	106
2. Les clauses pénales	106
II — Le contrat d'assurance du producteur	107
 QUATRIÈME PARTIE : Négociation et rédaction des contrats entre le producteur et ses partenaires	 109
 CHAPITRE I : Prestations et fonctions que peut assumer le producteur	 111
 Section 1 — <i>Les services offerts par le producteur</i>	 111
§ 1 — Le service principal : des BBD interrogeables par voie télématique	111
I — Nature et nombre des BBD exploitées	111
II — Des contrats adaptés à la nature et aux caractéristiques des BBD	112
§ 2 — Les autres services qui peuvent être offerts	113
I — Le service Questions - Réponses	113
II — La diffusion sur profil	113
III — La fourniture de microformes	114
IV — Commentaires et consultations	114

TABLE DES MATIÈRES

Section 2 — <i>Intégration ou spécialisation dans l'exploitation d'une BBD</i>	115
§ 1 — L'intégration totale ou partielle	115
I — L'intégration verticale	115
II — L'intégration horizontale	116
§ 2 — Les conditions de recours à la sous-traitance	117
I — Des principaux cas de sous-traitance	118
A — Les travaux courants	118
B — Les travaux exceptionnels ou de pointe	119
II — Du contrat de sous-traitance	119
§ 3 — Les utilisateurs intermédiaires	120
I — De l'utilité des intermédiaires	120
II — Des précautions contractuelles	120
CHAPITRE II : L'établissement des relations entre le producteur et le distributeur	122
Section 1 — <i>Les relations du producteur-distributeur avec sa clientèle</i>	122
§ 1 — Des relations essentiellement contractuelles	123
I — Nécessité d'une convention écrite	123
II — Procédure VIDÉOTEX et service KIOSQUE	124
§ 2 — Des obligations réciproques expresses et précises ..	125
I — Au sujet de la BBD et de son utilisation ...	125
II — Sur la responsabilité	127
§ 3 — Le prix des services	128
I — Le tarif d'interrogation	128
II — Le prix des services annexes ou complémentaires	129
Section 2 — <i>La situation du producteur non distributeur vis-à-vis des utilisateurs de sa BBD</i>	130
§ 1 — Risques et difficultés inhérents à cette situation ...	130
I — Une information insuffisante du producteur sur les conditions d'utilisation de sa BBD ..	130

LES RELATIONS CONTRACTUELLES

II — Le défaut de participation du producteur à la commercialisation de sa BBD	131
III — Une responsabilité mal définie	131
§ 2 — Précautions et palliatifs	132
I — Des modalités de coopération	133
II — Des engagements dûment précisés de part et d'autre	133

CHAPITRE III : L'établissement des relations entre le producteur et les autres exploitants de sa BBD

135

Section 1 — *Les rapports du producteur avec le serveur considéré en sa qualité de prestataire de services informatiques*

135

§ 1 — Stipulations concernant les prestations du serveur .	135
I — La diffusion informatique de la BBD	136
II — Les sous-fonctions annexes	137
§ 2 — La rémunération du serveur	137
I — Diversité des situations juridiques	138
II — Une nécessaire négociation	138
§ 3 — Le droit du producteur aux informations concernant les interrogations	139
I — Des informations indispensables	139
II — La nécessité de clauses expresses en ce domaine	140

Section 2 — *Les rapports du producteur avec le distributeur considéré en cette seule qualité*

140

§ 1 — Des clauses concernant la commercialisation de la BBD et ses différentes sous-fonctions	141
I — Opportunité d'une coopération concernant la commercialisation	141
II — Une concertation sur le prix des prestations fournies aux utilisateurs	141

TABLE DES MATIÈRES

§ 2 — Des clauses relatives à la clientèle et aux droits y afférents	141
I — La propriété de la clientèle	142
II — Les droits des producteurs aux informations concernant la clientèle	142

CONSIDÉRATIONS FINALES	143
------------------------------	-----

ANNEXE	145
--------------	-----

Droit international et droit européen	145
---	-----